

# Pays de la Loire Capital Impact

## REGION DES PAYS DE LA LOIRE

### Présentation du dispositif

Renforcer les ressources permanentes des entreprises engagées en phase de changement d'échelle :

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Peuvent bénéficier de ce dispositif, les entreprises de l'ESS qui s'inscrivent dans une dimension marchande claire matérialisée par des statuts de société ou dans le cas des associations par une part significative de ressources marchandes :

- les associations employeuses,
- les sociétés coopératives (SCOP et SCIC),
- les sociétés commerciales avec [un agrément ESUS](#),
- les entreprises engagées qui portent un projet avec un impact social, environnemental ou territorial

#### Pour quel projet ?

##### — Dépenses concernées

Est financé le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) lié au développement ou au changement d'échelle.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide prend la forme d'un prêt à taux 0, d'un montant compris entre 10 000 € et 50 000 €.

Pas de caution personnelle.

#### Pour quelle durée ?

Sa durée va jusqu'à 60 mois différé compris.

### Informations pratiques

## Quelle démarche à suivre ?

### — Auprès de quel organisme

Se rapprocher de la direction de l'entreprise et de l'innovation à **contact@fondes.fr**

France Active Pays de la Loire accueille les entreprises et réalise l'expertise de leur situation économique et financière, l'analyse du plan de financement de leur projet et la mobilisation des partenaires bancaires lors des tours de table financiers associés.

---

## Organisme

### REGION DES PAYS DE LA LOIRE

- 1 rue de la Loire  
44966 NANTES